



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

réforme des retraites

Question au Gouvernement n° 2493

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Stanislas Guerini.

M. Stanislas Guerini. Monsieur le Premier ministre, demain, vous présenterez le projet du Gouvernement de transformation de notre système de retraites. Vous le ferez au moment précis où vous l'aviez annoncé, à savoir mi-décembre, et exactement comme vous l'aviez annoncé, c'est-à-dire à l'issue des discussions avec les organisations syndicales, afin de répondre aux nombreuses demandes qui ont été formulées. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)* Telle est la marque de cette majorité : nous faisons exactement ce que nous avons dit que nous ferions. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.)*

M. Fabien Di Filippo. C'est de la manipulation !

M. Stanislas Guerini. Ce moment est donc important pour répondre à celles et ceux qui se sont mobilisés, parfois pour manifester leur colère, souvent leur inquiétude, quant à l'avenir de notre système de retraites. Mais ce moment sera important aussi pour répondre à celles et ceux qui ne sont pas totalement convaincus que notre système actuel est le meilleur du monde, comme on l'a encore affirmé récemment. Je pense aux femmes, je pense à ceux qui ont des carrières hachées, à ceux qui perçoivent de petites rémunérations, je pense aux agriculteurs, car eux aussi viennent nous voir pour nous dire qu'ils veulent que ça change, que nous transformions le système. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

M. Sébastien Jumel. Vous avez refusé toute augmentation des retraites agricoles !

M. Stanislas Guerini. Mais à tous, à ceux qui manifestent comme à ceux qui veulent que ça change, nous devons un débat public de qualité, c'est-à-dire un débat public qui repose sur des vérités. Or, ces dernières semaines – voire ces dernières minutes –, de nombreuses contrevérités ont été prononcées, y compris sur ces bancs. On veut faire croire que nous voulons abandonner le système par répartition,...

M. Sébastien Jumel. Et c'est vrai !

M. Stanislas Guerini. ...que la valeur du point baissera, que telle et telle catégories seraient les grandes perdantes de notre projet, que les droits déjà acquis ne seront pas garantis.

Aussi, monsieur le Premier ministre, à la veille de rendre vos arbitrages, pouvez-vous rétablir les faits déjà connus, ceux qui sont déjà sur la table, et réaffirmer votre détermination à défendre un projet juste et solidaire ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Édouard Philippe, Premier ministre. Vous l'avez rappelé, monsieur Guerini, nous présenterons demain le projet sur lequel le candidat Emmanuel Macron s'était engagé, sur lequel ceux qui deviendraient les députés de la majorité s'étaient engagés pendant les élections législatives, sur lequel nous avons travaillé avec le haut-commissaire aux retraites depuis janvier 2018 en prenant délibérément notre temps. J'ai bien entendu les critiques – après tout, il faut toujours les entendre – selon lesquelles le Gouvernement prenait ses décisions d'une manière trop verticale. Nous avons donc pris le temps, je le répète, et je l'assume. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) En effet, sur cette question, j'assume le fait de discuter avec les organisations syndicales, de revenir sur ce que nous envisageons, d'écouter puis de proposer à nouveau, afin d'avancer progressivement.

Aussi – pardon de le dire de façon peut-être un peu triviale – avons-nous déroulé très exactement la procédure comme nous nous étions engagés : une consultation par le haut-commissaire avec les organisations syndicales et patronales ; puis un échange sur les quatre thèmes que j'avais demandé au haut-commissaire d'approfondir ; enfin l'annonce du projet lui-même. Nous avançons exactement selon le calendrier prévu, au terme duquel, avant l'été 2020, au terme de l'examen par le Parlement, le texte devrait, je l'espère, être adopté. Il n'y a par conséquent aucune surprise. Il n'y a aucune surprise à ce que nous créions un système universel qui concernera donc tous les Français, quel que soit leur statut, quel que soit leur métier, un système par répartition et, j'insiste, par points, comme nous nous y sommes engagés.

J'entends parfois certains avancer – et je m'en étonne – qu'un système par points serait presque intrinsèquement contraire à l'idée même de répartition.

M. Alexis Corbière. C'est le cas !

M. Édouard Philippe, Premier ministre. Mais enfin, plus d'un quart des pensions versées actuellement par les quarante-deux régimes de retraite sont déjà régies par un système à points !

M. Adrien Quatennens. Mais pas dans l'optique de réduire les dépenses de retraite !

M. Édouard Philippe, Premier ministre. Du reste, ce système est géré – et d'ailleurs bien géré – par les organisations syndicales et patronales. Comment expliquer aux Français que l'AGIRC-ARRCO – Association générale des institutions de retraite complémentaire des cadres-Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés –, qui doit délivrer chaque année environ 80 milliards d'euros de pensions selon un système par points, ne serait pas un système par répartition ? C'est d'une très grande simplicité : on peut créer un système par points et universel ; c'est ce que nous allons faire et ce sera très bien ainsi. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.*)

Nous apporterons les garanties nécessaires – parce qu'elles sont légitimes – concernant l'évolution de la valeur du point, afin que la retraite des futurs pensionnés soit préservée. La question de la garantie de la valeur du point a été systématiquement évoquée par les organisations syndicales et patronales mais aussi par les Françaises et les Français qui ont participé à la grande consultation organisée par le haut-commissaire – on a dénombré plus de 50 000 productions écrites. Nous apporterons des réponses en matière de gouvernance et de règle d'or, afin que les Françaises et les Français aient confiance en leur système de retraite.

La confiance, nous le savons tous, est aujourd'hui relative : nombre de nos concitoyens, en particulier les plus jeunes, se demandent si, avec les quarante-deux régimes actuels, ils auront vraiment droit à une pension digne de ce nom. Dans toutes les familles, dans tous les milieux, on pense, quand on est trentenaire, qu'on n'est pas bien sûr qu'on touchera une retraite, que le système tiendra.

Mon objectif, celui formulé par le Président de la République – objectif que nous devrions tous partager –, c'est de créer un système où l'égalité prévaut, où la solidité est garantie, et où nous savons, en conscience, que nous

payons des retraites justes à nos aînés et que nos enfants pourront payer nos retraites. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Stanislas Guerini](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2493

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Numérique

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 décembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 décembre 2019](#)